

PAU 2022



LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION
PSYCHIATRIQUE

TARIFS INSCRIPTION PSYCHIATRES, MÉDECINS, INTERNES ET EQUIPES DE SOINS

| | Convention Établissement | Psychiatre ou médecin | | | Psychologue Paramédical ou Retraité | |
|---|---|--------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------|--|--------------------------------|
| | | non adhérent SIP | membre association partenaire* | adhérent SIP | non adhérent SIP | adhérent SIP |
| JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI | <input type="checkbox"/> 400 € | <input type="checkbox"/> 340 € | <input type="checkbox"/> 299 € | <input type="checkbox"/> 270 € | <input type="checkbox"/> 220 € | <input type="checkbox"/> 170 € |
| JEUDI | <input type="checkbox"/> 210 € | <input type="checkbox"/> 180 € | <input type="checkbox"/> 158 € | <input type="checkbox"/> 140 € | <input type="checkbox"/> 120 € | <input type="checkbox"/> 90 € |
| VENDREDI | <input type="checkbox"/> 210 € | <input type="checkbox"/> 180 € | <input type="checkbox"/> 158 € | <input type="checkbox"/> 140 € | <input type="checkbox"/> 120 € | <input type="checkbox"/> 90 € |
| SAMEDI MATIN (matinée médico-légale) | <input type="checkbox"/> 120 € | <input type="checkbox"/> 100 € | <input type="checkbox"/> 88 € | <input type="checkbox"/> 70 € | <input type="checkbox"/> 50 € | <input type="checkbox"/> 40 € |
| <i>Vous pouvez adhérer sur place à la SIP ou au SPH : munissez-vous de votre carte professionnelle ou de votre carte d'étudiant</i> | | | | | | |
| <i>Vous bénéficiez de l'ENTRÉE GRATUITE dans les cas suivants ></i> | Première adhésion au SPH en 2022 | | | | | |
| | Interne en psychiatrie adhérent à la SIP (10€/an) ou au SPH (25€/an) autre étudiant adhérent à la SIP (47€/an) | | | | | |
| SOIRÉE DU CONGRÈS au Palais Beaumont - Salle des Ambassadeurs Vendredi 30 sept. - Apéritif à 19h30 | <input type="checkbox"/> 50 € par personne sur inscription préalable, maximum 2 personnes par inscription, uniquement par chèque séparé | | | | | |

Associations partenaires : AFFEP, AMPSP, ANPEJ, SAP, SF3PA - La SIP est certifiée QUALIOP



Les Personnes en situation de Handicap bénéficient de modalités d'accès au congrès adaptées.

NOUVEAUTÉ : LES JOURNEES DE LA SIP EN LIGNE > L'inscription ouvre également le droit à un accès en ligne à toutes les conférences. Cet accès sera disponible une semaine après l'évènement. Un code d'accès est transmis à l'inscription, et récupérable en cas d'oubli. Une attestation d'inscription aux Journées est délivrée y compris pour une participation uniquement distancielle.

INFORMATIONS PERSONNELLES (écrire en lettres capitales - remplir un bulletin par personne - préciser Monsieur/Madame)

Nom - Prénom (Mr/Mme).....
 Profession.....
 Adresse de correspondance.....
 Ville.....
 Tél. portable..... Tél. travail.....
 E-mail (obligatoire et lisible).....

Les organisateurs du congrès savent s'adapter aux Personnes en Situation de Handicap (PSH) ; veuillez nous faire savoir si vous êtes dans cette situation.

DOCUMENT À RETOURNER en cas de règlement par chèque :
 Secrétariat SIP - Pôle Ouest - CH Vinatier - 95 bd Pinel - BP 30039 - 69678 Bron Cedex.

Le règlement des frais d'inscription se fait par chèque à l'ordre de la SIP, ou par carte bancaire sur le site de la SIP
Inscription sécurisée en ligne par carte bancaire sur le site de la SIP : <https://sip.sphweb.fr/>

Attention : si vous réglez par chèque et si vous souhaitez vous inscrire à la soirée de congrès, envoyez deux chèques distincts à l'ordre de la SIP : un premier chèque pour l'inscription aux Journées, un second chèque pour la soirée de congrès.

RENSEIGNEMENTS : Secrétariat de la SIP - T. 04 37 91 52 21 - F. 04 37 91 55 47 - secretariatSIP2@gmail.com.
 La SIP est un Organisme de Formation Professionnelle enregistré sous le numéro 846 919 385 69

Les Personnes en situation de Handicap bénéficient de modalités d'accès aux programmes DPC adaptées. Les organisateurs des programmes DPC savent mettre en œuvre les conditions requises pour l'accueil dans de bonnes conditions des Personnes en Situation de Handicap (PSH) ; veuillez nous faire savoir si vous êtes dans cette situation.

INSCRIPTION À UN PROGRAMME DPC



INSCRIPTION UNIQUEMENT AUPRES DE L'ODPCPSY-AEFCP
sans obligation d'inscription aux Journées de la SIP

L'ODPCPSY-AEFCP est un organisme de formation professionnelle enregistré sous le numéro 846 919 379 69
Organisme référencé **datadock** & certifié **qualiopi**

NOS PROGRAMMES DE DPC S'ADRESSENT AUX PSYCHIATRES ET A TOUS LES AUTRES MÉDECINS, PUBLICS OU PRIVÉS, SALARIÉS OU LIBÉRAUX

L'ODPCPSY propose 2 types de DPC : **INTÉGRÉS** et **PRÉSENTIELS**.

DPC INTÉGRÉS = formation continue + évaluation et amélioration des pratiques
La validation d'un DPC INTÉGRÉ permet de remplir son obligation triennale de DPC.

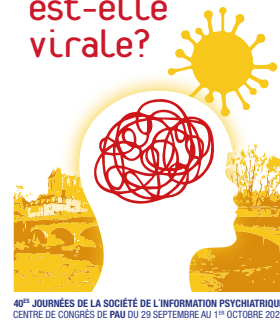
DPC PRÉSENTIELS = formation continue

Tous les DPC PRÉSENTÉS ici sont valorisables au titre du DPC après leur publication par l'ANDPC.

SESSIONS de DPC organisées par l'ODPCPsy > JEUDI 29 septembre 8h30 > 12h30

Aucune avance de frais si votre employeur passe convention avec l'AEFCP-ODPCPsy.

La dépression est-elle virale?



40^{es} JOURNÉES DE LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION PSYCHIATRIQUE
CENTRE DE CONGRÈS DE PAU DU 29 SEPTEMBRE AU 1^{er} OCTOBRE 2022



DPC INTÉGRÉS : MONTANT DE L'INSCRIPTION 450€

| | |
|-------------------|---|
| DPC n°17202200007 | Addictions chez l'adolescent avec ou sans produit. Alain DERVAUX et Gérard SHADILI |
| DPC n°17202200008 | Conduite à tenir en cas de résistance à un traitement antipsychotique correctement mené : intérêt clinique du monitoring plasmatique et du génotypage des Cytochromes P450. Marion PERIN-DUREAU et Pascal FAVRÉ |
| DPC n°17202200009 | Mise au point et actualités de la prise en charge de la dépression chez le patient âgé. Alexis LEPETIT et Stéphane HENRIETTE |
| DPC n°17202200010 | Prescription de psychotropes en périnatalité. Valérie GAREZ et Bénédicte GOUDET-LAFONT |
| DPC n°17202200011 | Psychotropes chez l'enfant et l'adolescent. Jean CHAMBRY et Laure ANGLADETTE |

DPC PRESENTIELS : MONTANT DE L'INSCRIPTION 300€

| | |
|-------------------|--|
| DPC n°17202200003 | Troubles des apprentissages et bilan neuropsychologique. Antoine FRADIN et Bertrand WELNIARZ |
| DPC n°17202200004 | Troubles du comportement dans les troubles du spectre autistique avec déficience intellectuelle : démarche diagnostique et thérapeutique. Cora CRAVERO et Fabienne ROOS-WEIL |
| DPC n°17202200005 | Evaluation du traumatisme psychique des victimes. Bernard CORDIER et Paul JEAN-FRANCOIS |
| DPC n°17202200001 | Le TDAH au CMP infanto-juvénile : du diagnostic à la mise en place de prises en charge multimodales (y compris le traitement médicamenteux). Jocelyne CALVET et Fanny GOLLIER-BRIANT |

Prise en charge ANFH et/ou par le service de formation de l'employeur pour les psychiatres publics, prise en charge ANDPC pour les psychiatres libéraux

RENSEIGNEMENTS - INSCRIPTIONS : T. 04 37 91 52 21 - Contact : secretariatSIP2@gmail.com
Secrétariat AEFCP-ODPCPsy - Pôle Ouest - CH Vinatier - 95 bd Pinel - BP 30039 - 69678 Bron Cedex